Parc naturel régional des Vosges du Nord

MICRO-RÉSIDENCE DE PAYSAGISTE
ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE – MÉDIATION – PARTICIPATION CITOYENNE

CHANGE TON PAYSAGE_ROSTEIG

RESTITUTION PUBLIQUE
25/01/18

omnibus
PAYSAGISTES DPLG

LA DÉMARCHE

• Initiée par le PNR des Vosges du Nord, sur 3 villages, 3 équipes de paysagistes.
• Étapes de la démarche :
- Une micro-résidence de 3 jours, ballade avec les habitants, rencontre des élus, production d'une analyse du paysage à l'échelle du village et proposition d'actions ; restitution publique en fin de résidence.
+ Définition d'un secteur pour l'organisation d'un chantier participatif accompagné des paysagistes.
- Un chantier participatif d'une journée dans le village.

SOMMAIRE

1. ÉTAT DES LIEUX RAPIDE

2. CE QUI EST EN JEU

3. ORIENTATIONS ET ACTIONS POSSIBLES

4. PROPOSITON DE SITES POUR CHANTIER PARTICIPATIF

1 ÉTAT DES LIEUX RAPIDE

2. CE QUI EST EN JEU

3. ORIENTATIONS ET ACTIONS POSSIBLES

4. PROPOSITON DE SITES POUR CHANTIER PARTICIPATIF

LES ATOUTS

carte de l'Etat Major - 1850

UN VILLAGE DE FOND DE VALLÉE AU COEUR DU MASSIF FORESTIER

photographie aérienne - 1950-65

CONTRASTE FORT ENTRE LES BOIS ET LE VILLAGE CULTIVÉ, JARDINÉ

1. ÉTAT DES LIEUX RAPIDE

UN RÉSEAU QUI LIMITE LES EFFETS NÉGATIFS DE LA CIRCULATION DANS LE VILLAGE ET QUI DÉLIMITE DES «QUARTIERS»

1. Coteau ensoleillé
2. Balcon sud
3. Fond de vallon
4. Le quartier sur l'éperon

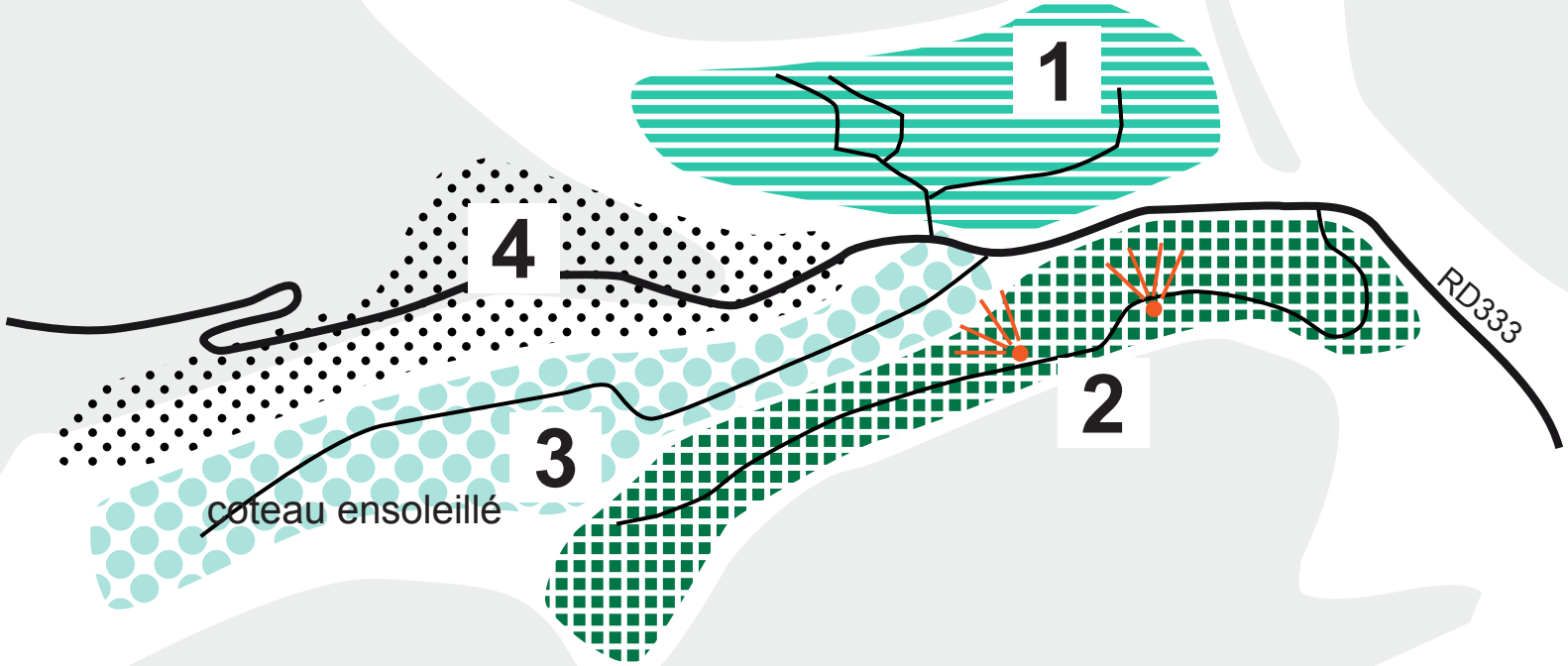

UN RÉSEAU QUI LIMITE LES EFFETS NÉGATIFS DE LA CIRCULATION DANS LE VILLAGE ET QUI DÉLIMITE DES «QUARTIERS»

UNE TOPOGRAPHIE SINGULIÈRE

UNE TOPOGRAPHIE SINGULIÈRE

UNE TOPOGRAPHIE SINGULIÈRE

UNE TOPOGRAPHIE SINGULIÈRE

UNE TOPOGRAPHIE SINGULIÈRE

L'EAU, PARFOIS MISE EN SCÈNE, PARFOIS DISCRÈTE.

L'EAU, PARFOIS MISE EN SCÈNE, PARFOIS DISCRÈTE.

L'EAU, PARFOIS MISE EN SCÈNE, PARFOIS DISCRÈTE.

L'EAU, PARFOIS MISE EN SCÈNE, PARFOIS DISCRÈTE.

DES VUES SUR LES DIFFÉRENTS QUARTIERS DU VILLAGE

DES VUES SUR LES DIFFÉRENTS QUARTIERS DU VILLAGE

DES VUES SUR LES DIFFÉRENTS QUARTIERS DU VILLAGE

DES VUES SUR LES DIFFÉRENTS QUARTIERS DU VILLAGE

DES VUES SUR LES DIFFÉRENTS QUARTIERS DU VILLAGE

DES ABORDS DE VILLAGE DE QUALITÉ

DES ABORDS DE VILLAGE DE QUALITÉ

DES ABORDS DE VILLAGE DE QUALITÉ

DES ESPACES PUBLICS IMPORTANTS

DES ESPACES PUBLICS IMPORTANTS

DES ESPACES PUBLICS IMPORTANTS

DES ESPACES PUBLICS IMPORTANTS

DES ESPACES PUBLICS IMPORTANTS

DES ESPACES PUBLICS IMPORTANTS

LES POINTS FAIBLES

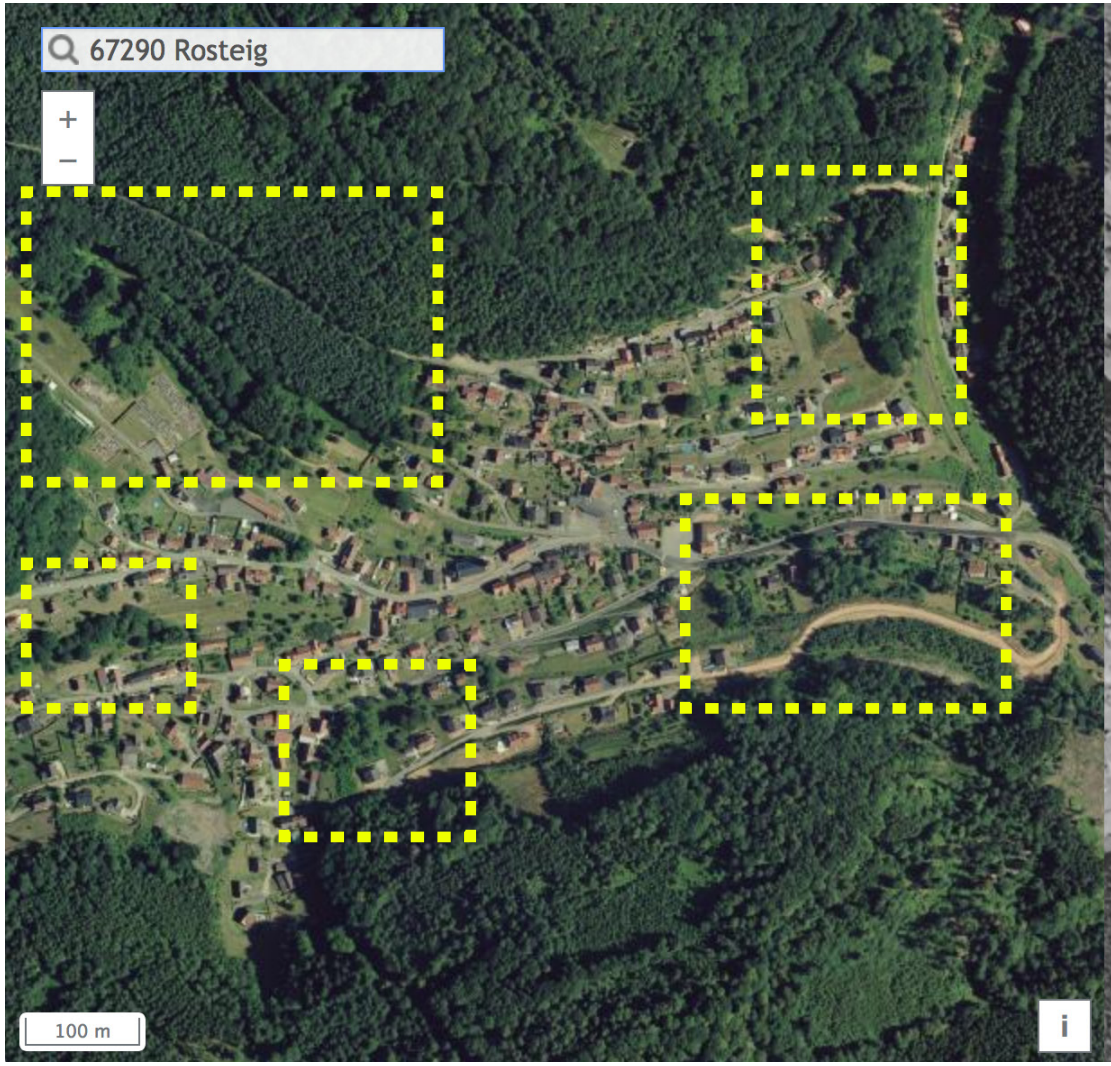

photographie aérienne actuelle

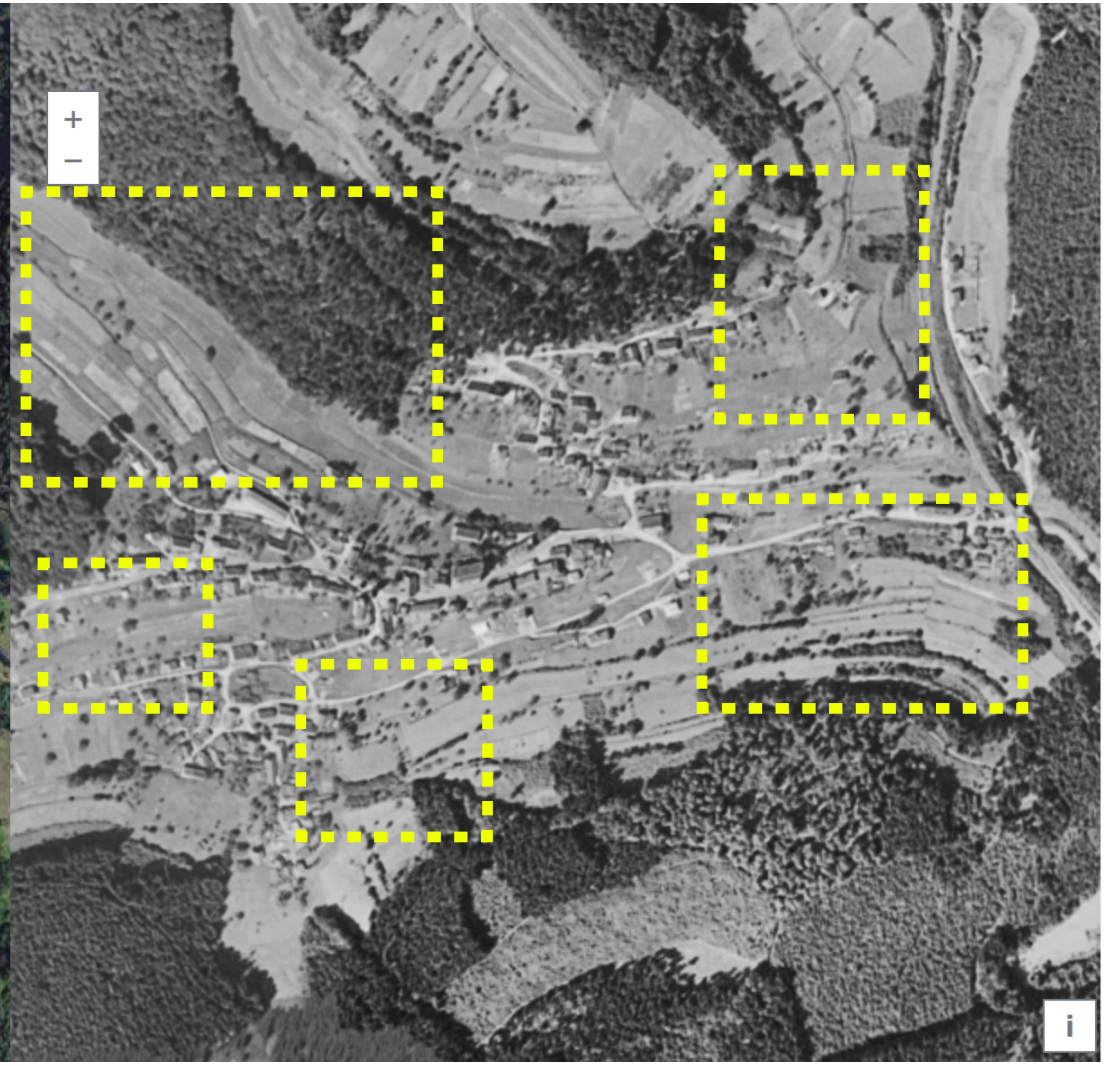

photographie aérienne 1955-65

LA FORÊT GAGNE DU TERRAIN.

Carte postale ancienne d’un participant à la ballade

LA FORÊT GAGNE DU TERRAIN.

UN ENTRETIEN DIFFICILE DES TERRAINS EN PENTE (PUBLIC)

UN ENTRETIEN DIFFICILE DES TERRAINS EN PENTE (PRIVÉ)

UN ENTRETIEN DIFFICILE DES TERRAINS EN PENTE (PRIVÉ)

UN SOL SPÉCIFIQUE.

UN SOL SPÉCIFIQUE.

DES ESPACES PUBLICS MAJEURS, AVEC UNE PLACE DÉDIÉE À LA VOITURE CONSÉQUENTE

UN PAYSAGE DE LA RUE DE QUALITÉ,
UNE VOIRIE DÉGRADÉE.

DES LIMITES PUBLIC/PRIVÉES PARFOIS PEU QUALITATIVES.

1. ÉTAT DES LIEUX RAPIDE

2 CE QUI EST EN JEU

3. ORIENTATIONS ET ACTIONS POSSIBLES

4. PROPOSITON DE SITES POUR CHANTIER PARTICIPATIF

SI ON RESTE DANS LA MÊME DYNAMIQUE, QUE RISQUE-T-ON DE PERDRE ?

- **LE PAYSAGE OUVERT DU VILLAGE DANS UN VALLON**
  on pourrait perdre les vues ; et le constraste des paysages

- **LE VIVANT/BIODIVERSITÉ DANS L'ESPACE PUBLIC**
  La diversité des milieux autour de l'eau, des prairies, des lisières forestières...
  Comment habiter dans un espace où le vivant a toute sa place ?

- **L'EFFICACITÉ DU TRAVAIL DE L'EMPLOYÉ COMMUNAL**
  Pourra-t-il assurer seul ce travail de lutte contre les bois qui s'installent ?
  D'autant plus que les surfaces à gérer peuvent s'agrandir.

1. ÉTAT DES LIEUX RAPIDE

2. CE QUI EST EN JEU

3 ORIENTATIONS ET ACTIONS POSSIBLES

4. PROPOSITON DE SITES POUR CHANTIER PARTICIPATIF

QUELLES SONT LES ORIENTATIONS ENVISAGEABLES, LES OBJECTIFS POSSIBLES ?

- **MAINTENIR OUVERT LE FOND DE VALLÉE**

  pour conserver les vues sur le village et les reliefs autour,
  pour conserver ce contraste riche et singulier entre le village, entretenu, ouvert, dégagé et les bois, paysages fermés tout autour.
  pour valoriser le village sur le plan touristique (donne du sens à l'effort)

- **ESSAYER D'AUTRES TYPES DE GESTION DES ESPACES PUBLICS DU VILLAGE**

  pour optimiser les ressources en place (sols, bois, exposition...),
  pour économiser l'énergie déployée,
  pour mettre en cohérence les attentes en terme de paysage et d'espaces publics avec les moyens de la commune et les moyens à mobiliser chez les habitants,
  pour favoriser la biodiversité.

- **AMÉNAGER CERTAINS ESPACES CLÉS ET SENTIERS**

  pour mettre en valeur le cadre paysager
  pour favoriser encore l'appropriation des espaces publics par les habitants

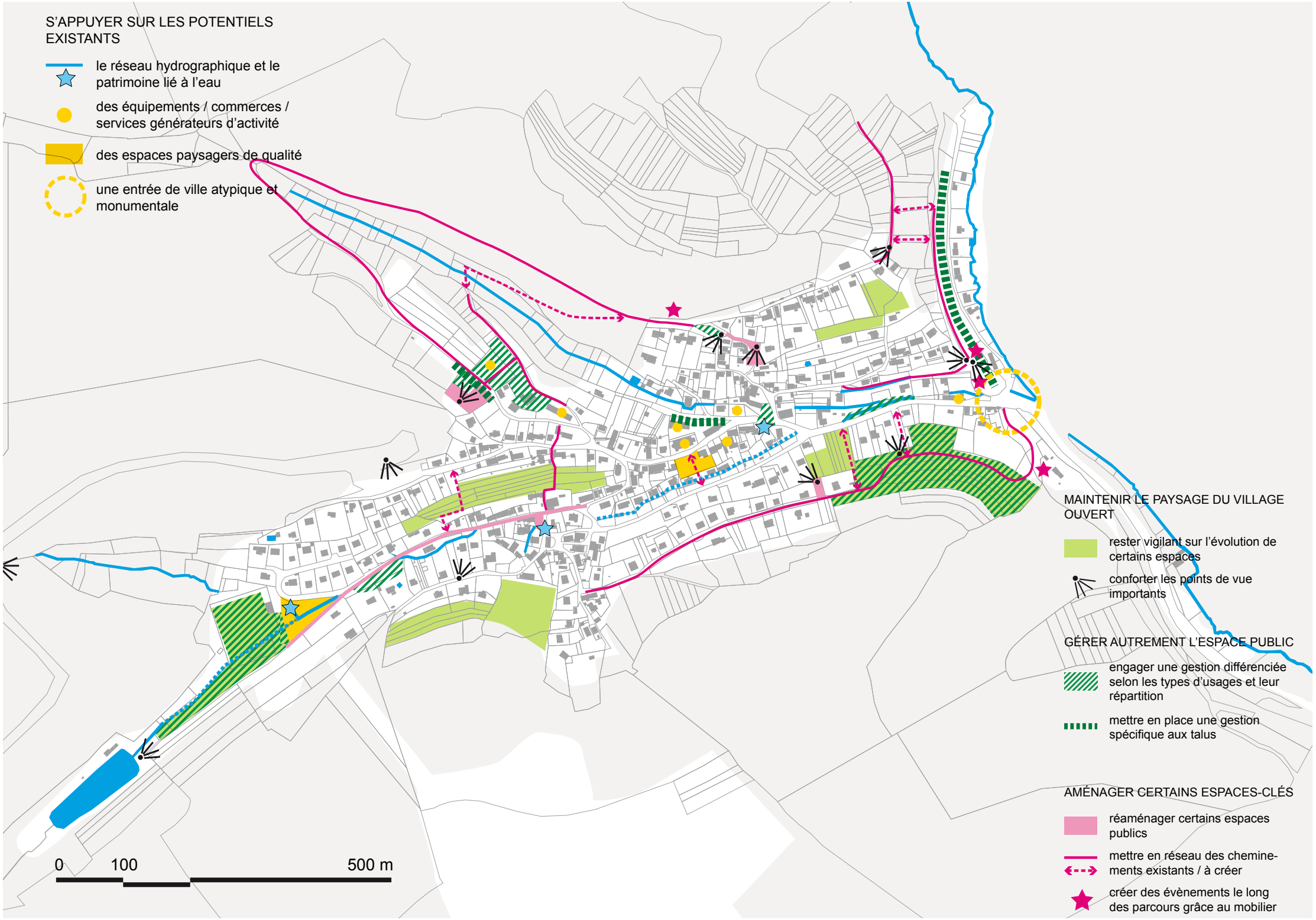
S'APPUYER SUR LES POTENTIELS EXISTANTS
le réseau hydrographique et le patrimoine lié à l'eau
des équipements / commerces / services générateurs d'activité
des espaces paysagers de qualité
une entrée de ville atypique et monumentale
MAINTENIR LE PAYSAGE DU VILLAGE OUVERT
rester vigilant sur l'évolution de certains espaces
conforter les points de vue importants
GÉRER AUTREMENT L'ESPACE PUBLIC
engager une gestion différenciée selon les types d'usages et leur répartition
mettre en place une gestion spécifique aux talus
AMÉNAGER CERTAINS ESPACES-CLÉS
réaménager certains espaces publics
mettre en réseau des cheminements existants / à créer
créer des évènements le long des parcours grâce au mobilier
0
100
500 m

DES ACTIONS POSSIBLES

• MAINTENIR OUVERT LE FOND DE VALLÉE

> Identifier les secteurs les plus sensibles.

> Etablir des supports pédagogiques simples à destination des propriétaires privés sur l'entretien des arbres, le devenir des plantations, la dynamique de l'avancement des lisières.

> Aller à la rencontre des habitants, organiser des ateliers, des formations, des échanges autour du jardinage.

> Mutualiser les moyens pour diminuer l'ampleur de la tâche ; établir des conventions avec un berger et mettre en place le pâturage sur plusieurs parcelles ; accompagné par la commune ou par une association ? L'organisation du parcellaire et du bâti permet cette gestion collective à l'arrière des maisons.

> Aménager les lieux de points de vue sur le village pour rendre compte de l'évolution. Utiliser ces points de vue comme des vues de références pour mesurer les impacts des plantations ou des déficits de gestion.
Ces points de vue peuvent être inscrits dans les documents d'urbanisme.

MAINTENIR OUVERT LE FOND DE VALLÉE

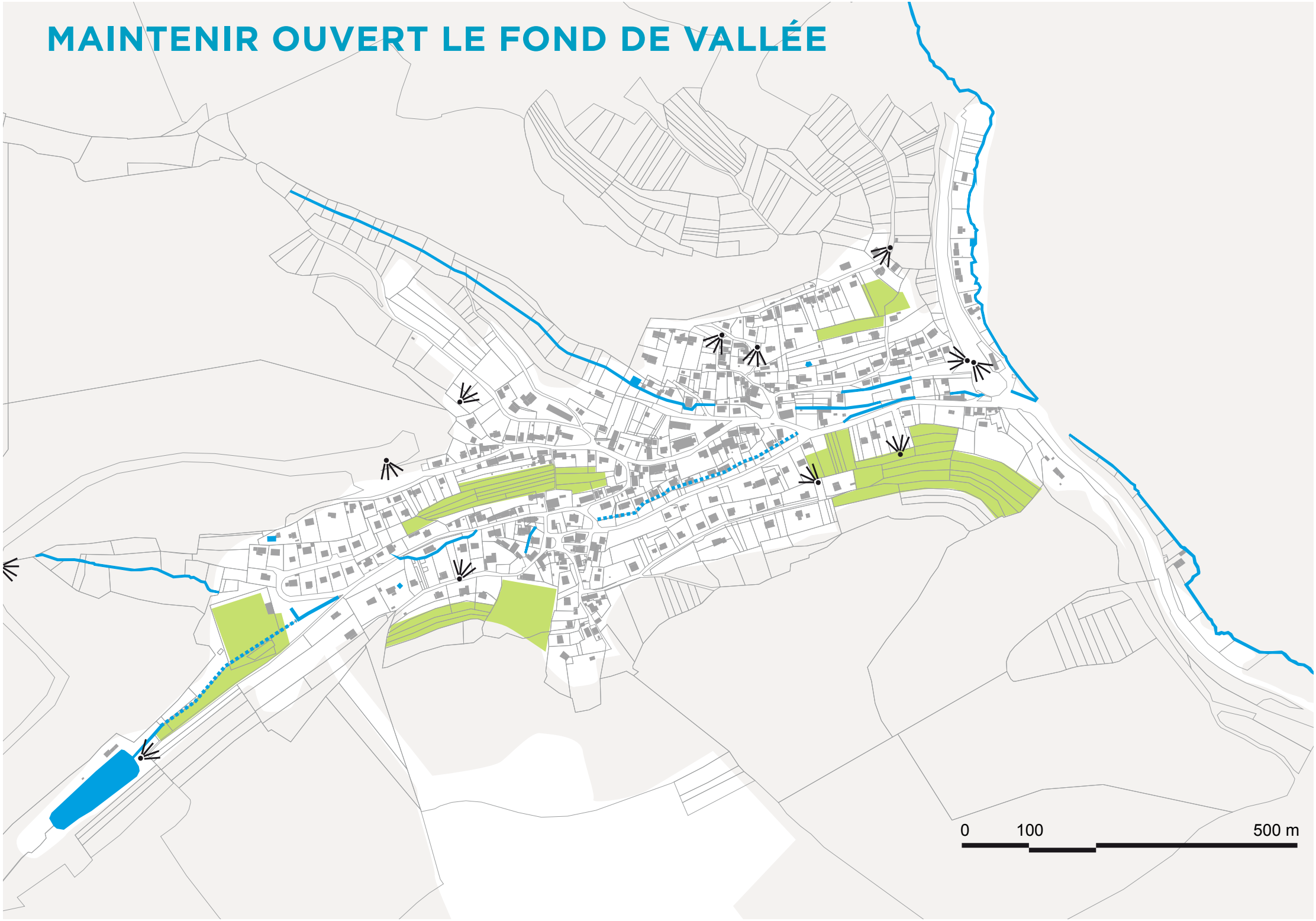

DES ACTIONS POSSIBLES

• GÉRER AUTREMENT DES ESPACES PUBLICS DU VILLAGE

> S’autoriser à tâtonner, essayer.
Mettre en place de nouvelles habitudes sur certains espaces, se laisser le temps de constater les résultats, d’ajuster, d’essayer ailleurs ensuite...

> Définir des secteurs d’essai pour la mise en place d’une tonte moins fréquente qui a tendance à apauvrir les sols.
Fauche 2 ou 3 fois l’année sur des petits talus avec poursuite de la tonte sur le reste des surfaces.

> Etablir des conventions avec les propriétaires de terrains et un exploitant pour la mise en place de pâturage sur des parcelles dans la pente.

> Planter des vivaces en couvre-sol pour diminuer les espaces de tonte, et créer des massifs composés «d’étages».

GÉRER AUTREMENT DES ESPACES PUBLICS DU VILLAGE

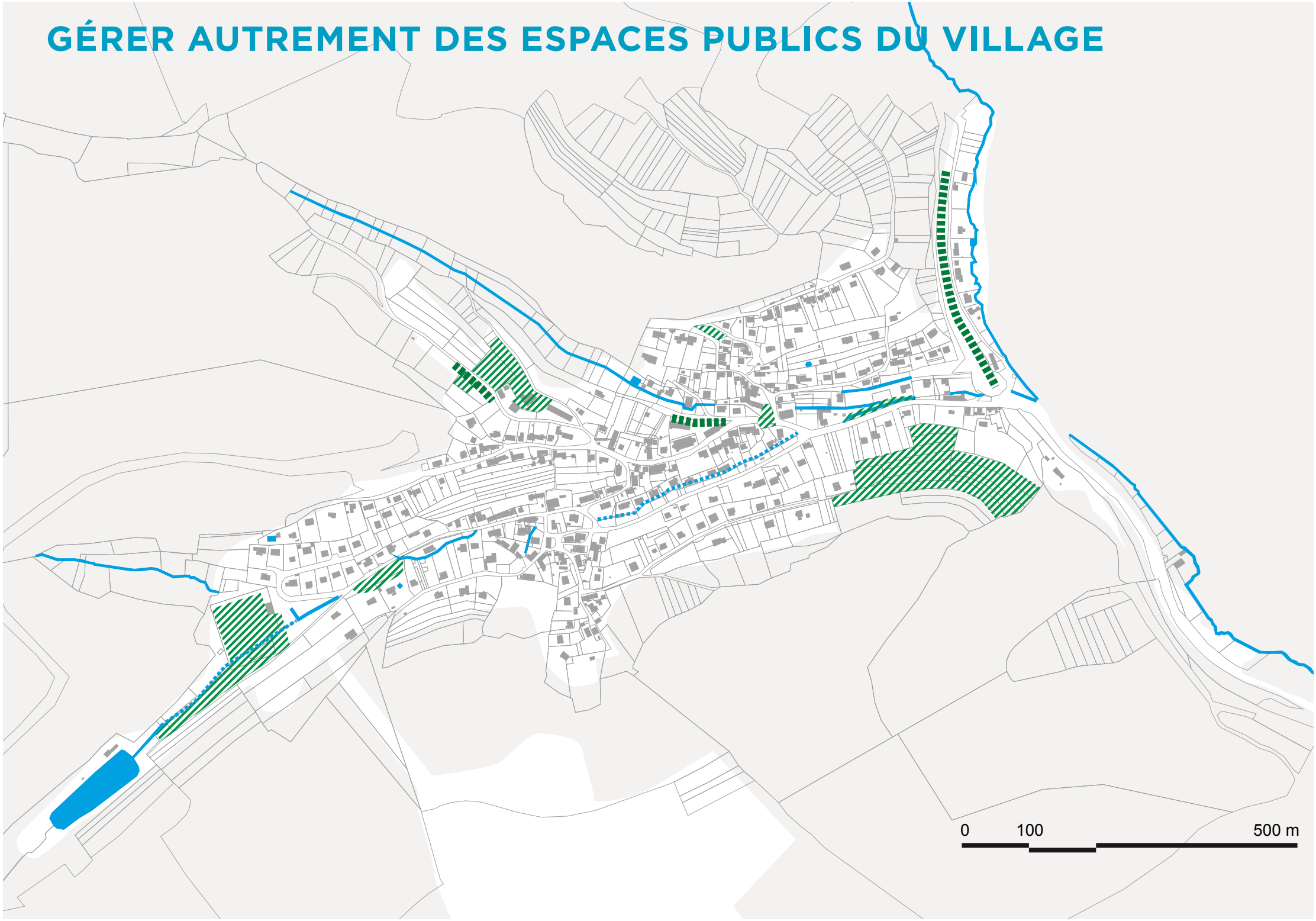

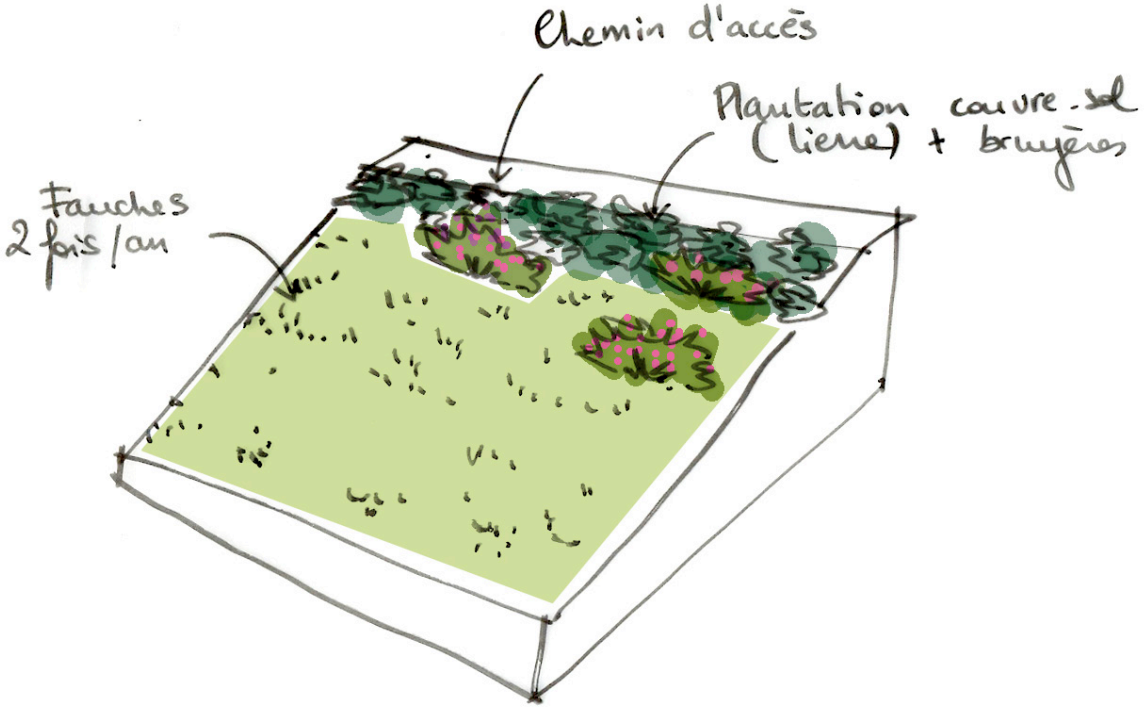
Chemin d'accès
Plantation couvre-sol (lierre) + bruyères
Fauches 2 fois/an

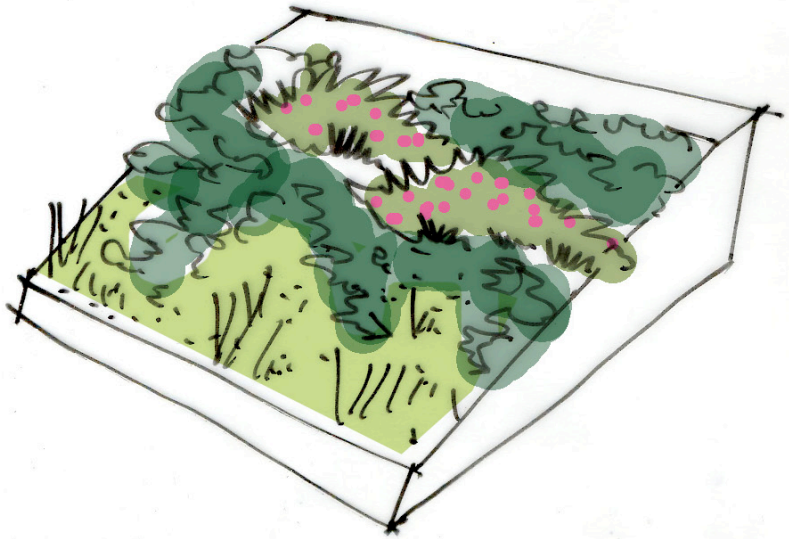

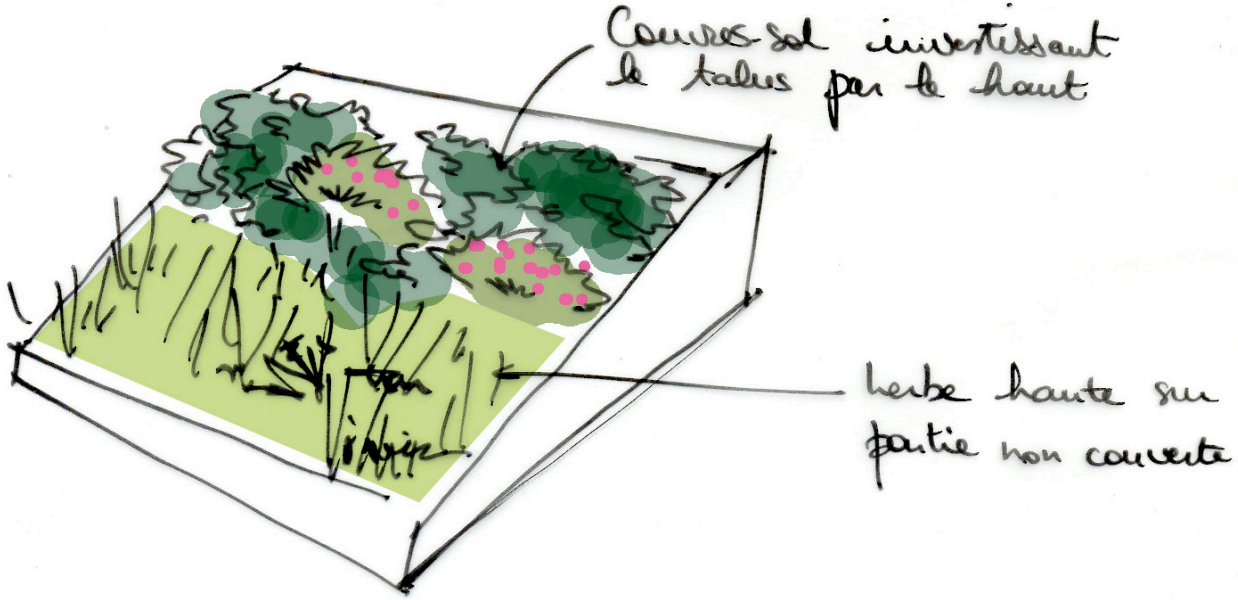
Couvre-sol investissant le talus par le haut
herbe haute sur partie non couverte

SAUF
7m 7m

CE QUE L'ON TROUVE SOUVENT

Des sujets isolés, la terre à nu.

PRINCIPE DE COMPOSITION POUR UN ENSEMBLE HARMONIEUX

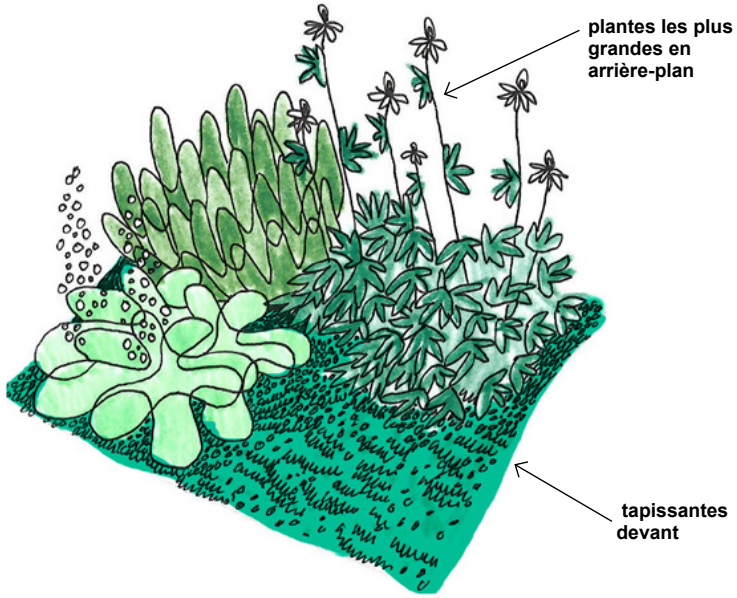

Rassembler les plantes d'une même variété en des ensembles plus importants, couvrir le sol par des couvre-sols au 1er plan.

3. ORIENTATIONS ET ACTIONS POSSIBLES

3. ORIENTATIONS ET ACTIONS POSSIBLES

exemple de pré-verdissement pour les parcelles à construire

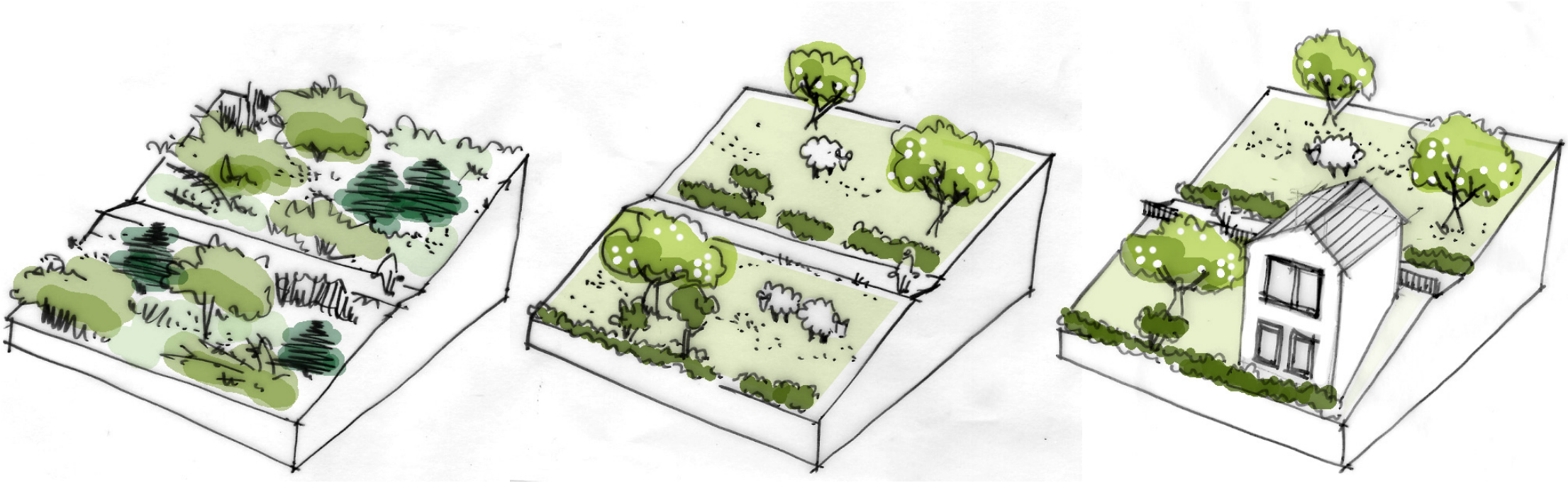

temps 1 temps 2 temps 3

DES ACTIONS POSSIBLES

• AMÉNAGER CERTAINS ESPACES CLÉS ET SENTIERS

> Identifier des espaces publics, petits et grands à aménager ou mettre en valeur par des actions ciblées et nécessitant peu de moyens (économiques, humains).

> Inscrire ces aménagements dans un parcours autour du village par exemple.

> Aménager des belvédères : installer des assises, et prévoir la gestion à mettre en place pour conserver le point de vue dans le temps (recépage des arbres au pied du belvédère...)

> Aménager certains tronçons de sentier manquant pour relier les différents secteurs du village et aménager les chemins existants avec ce qui existe sur place (construire quelques emmarchements bien placés, installer un banc, planter quelques arbres le long d'un chemin pour faire de l'ombre, planter quelques arbustes à petits fruits pour attirer les promeneurs....)

AMÉNAGER CERTAINS ESPACES CLÉS ET SENTIERS

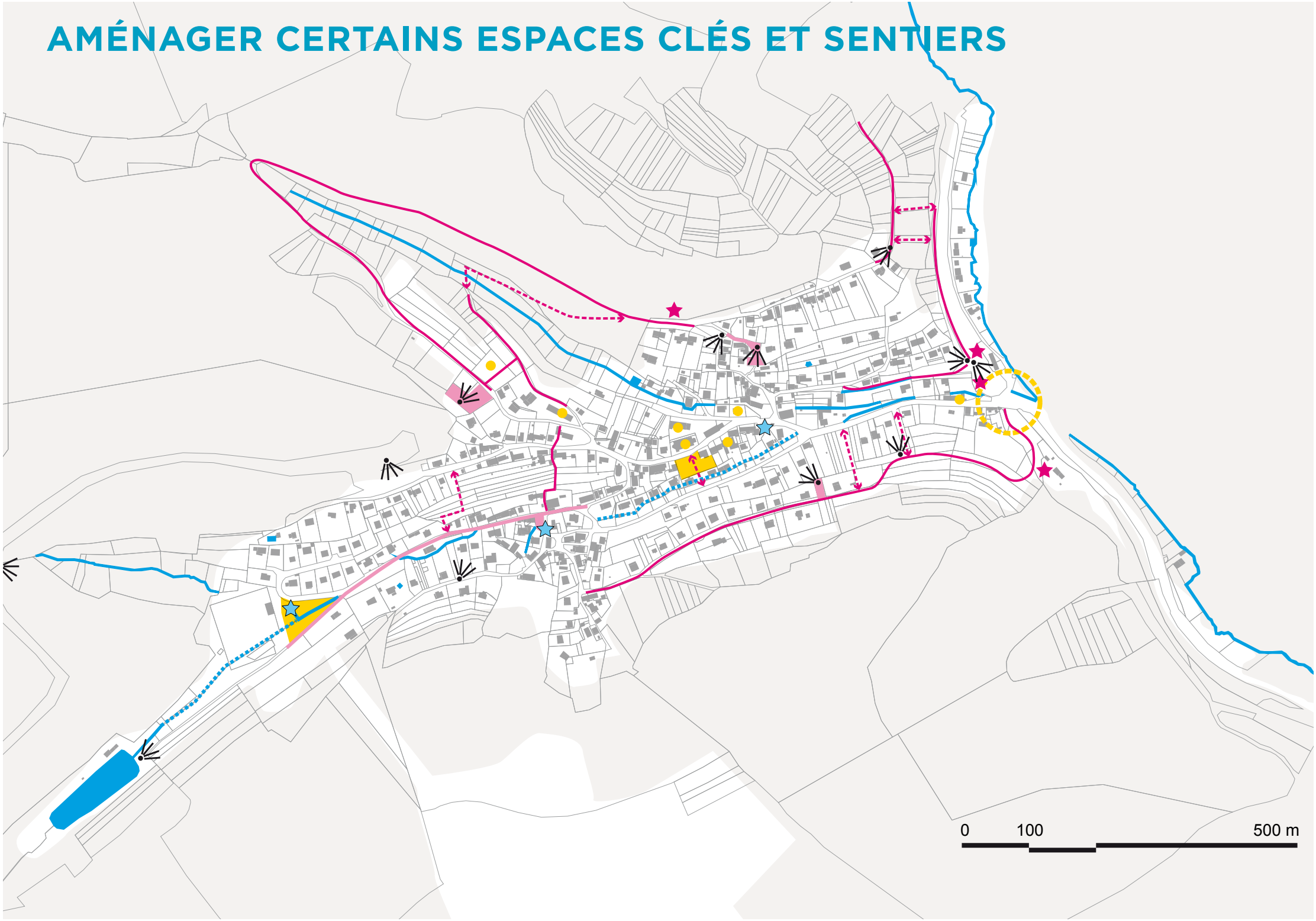

30
PASSAGE
SURÉLEVÉ

La Brenne

3. ORIENTATIONS ET ACTIONS POSSIBLES

3. ORIENTATIONS ET ACTIONS POSSIBLES

3. ORIENTATIONS ET ACTIONS POSSIBLES

1. ÉTAT DES LIEUX RAPIDE

2. CE QUI EST EN JEU

3. ORIENTATIONS ET ACTIONS POSSIBLES

4 PROPOSITON DE SITES POUR CHANTIER PARTICIPATIF

DÉROULEMENT D'UN CHANTIER PARTICIPATIF

- **CHOIX D'UN SITE**

- **ÉLABORATION D'UNE ESQUISSE**
  > définition d'un aménagement du site (ambiances, plantations...)
  > validation par la maîtrise d'ouvrage

- **PRÉPARATION DU CHANTIER**
  > élaboration de la liste des fournitures (plantes, arbres, arbustes, paillage, amendement...) élaboration de la liste des outils nécessaires pour le chantier
  > achat des fournitures par la maîtrise d'ouvrage
  > descriptif et mise en oeuvre des travaux préalables au chantier (travail du sol, abattage éventuel...)
  > mobilisation des habitants, école, associations...

- **LE CHANTIER**
  > animation et organisation du chantier par 2 paysagistes sur une journée
  > travail en groupes
  > préparation d'un repas partagé à l'abri par les habitants, la commune

3 SITES PRESSENTIS

1. L'ESPACE ENHERBÉ À L'ARRIÈRE DE L'ÉCOLE

> un jardin pour l'école, complémentaire à la cour minérale, à la parcelle de forêt. un espace pour être à l'ombre des arbres, semer, récolter des petits fruits, ...

2. LES PARCELLES COMMUNALES LE LONG DE LA RD 333, EN FACE DE L'ANCIENNE BOULANGERIE

> possibilité ici d'aménager un point de vue au bout de l'aire de retournement (arbres + banc + accès à la parcelle en-dessous)

> préparation du terrain pour l'accueil de bêtes pour pâturer

3. L'AIRE DE JEUX

> plantation en pieds d'arbres, et talus, construction de mobiliers en bois...

Merci de votre attention et de votre contribution.